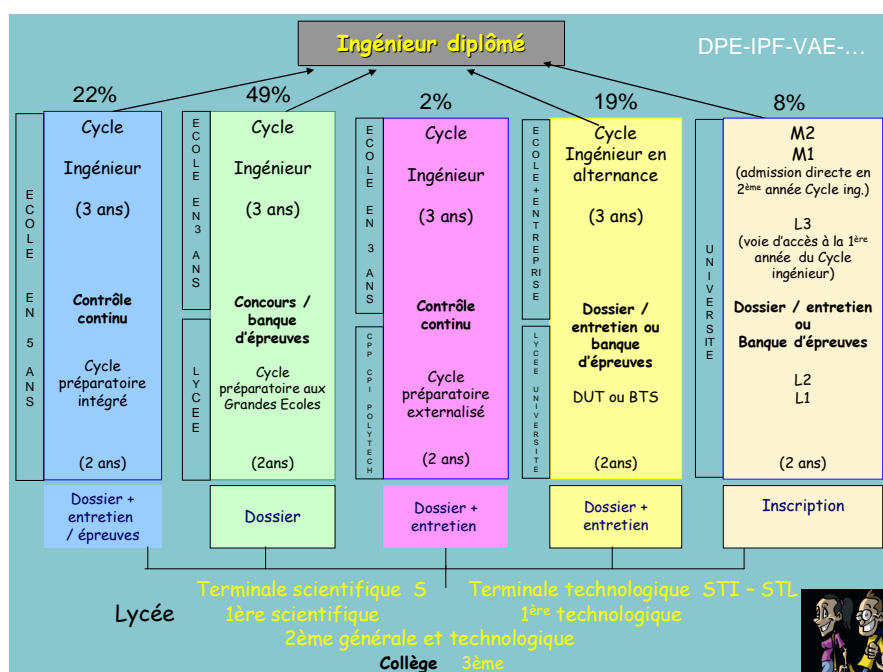


# Ingénieur Européen EURING

## Justification :

- Faciliter la libre circulation des ingénieurs en Europe par une reconnaissance internationale de leur compétence,
- Les systèmes de formation varient considérablement en Europe,
- Le statut social de l'ingénieur est très différent d'un pays à l'autre,
- L'INDEX de la FEANI recense les formations qui permettent d'accéder au titre EURING.



## FEANI (Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs)

31 pays membres, 80 associations nationales d'ingénieurs, 4000000 ingénieurs professionnels en Europe.

### Mission :

- Sauvegarder et promouvoir les intérêts professionnels des ingénieurs.
- Affirmer la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles des ingénieurs européens.
- Affirmer la position, le rôle et la responsabilité de l'ingénieur dans la société.
- Être le porte-parole des ingénieurs européens pour exprimer leurs vues sur les problèmes de formation relatifs à leur profession.

## Liens CNISF – FEANI

- 2002 : démission du CNISF de la FEANI.
- 29/09/2006 : retour du CNISF à la FEANI.

Pendant ce temps la FEANI n'habilite plus au titre EURING les ingénieurs français.  
Les écoles françaises perdent leur inscription à l'INDEX.

## Ingénieur Européen EURING

Pour répondre aux différents systèmes de formation des pays européens et pour répondre aux exigences spécifiques des différents états une période de formation et d'expérience a été fixée à 7 ans après un niveau d'éducation secondaire validé par un ou plusieurs certificats officiels.

$$B + 7$$

$$B + 3U + 2(U/T/E) + 2E$$

- B = niveau d'éducation secondaire validé = Bac
- U = 1 année d'éducation technique officiellement reconnue (INDEX de la FEANI)
- T = 1 année de stage reconnue
- E = 1 année d'expérience professionnelle validée

## **Ingénieur Européen EURING (en France)**

EURING = Bac +5 + 2 ans d'expérience validée

Diplôme d'ingénieur + 2 ans d'expérience

Processus de Bologne : Licence/Master/Doctorat ou 3/5/8

EURING = Master + 2 ans d'expérience validée

### **Processus de BOLOGNE**

Les dix commandements adoptés par les 29 pays signataires de la déclaration du 19 juin 1999

1. Adopter un système de diplômes lisibles et comparables.
2. Adopter un système principalement articulé sur deux cycles (Licence et Master).
3. Etablir un système de crédits (« European Credit Transfer System »).
4. Favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants.
5. Coopérer à l'échelle européenne sur l'assurance qualité.
6. Valoriser la dimension européenne de l'enseignement supérieur.
7. Mettre l'accent sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.
8. Associer les étudiants au fonctionnement des universités.
9. Assurer l'attractivité de l'espace européen.
10. Promouvoir les études doctorales.

### **Procédure pour l'obtention du titre EURING :**

- Adressez vous à l'une des 25 URIS qui couvrent toute la France. Elle vous aidera dans les démarches.
- Le dossier est téléchargeable à partir du site du CNIF ou de la FEANI.
- Votre dossier sera traité d'abord au CNISF par le CNC (Comité National de Contrôle).
- Le CNC soumettra le dossier à l'EMC (Comité Européen de Contrôle).

Les pièces demandées :

- Copie du diplôme d'ingénieur.
- Copie du Bac.
- CCV (formations, compétences), signé.
- Attestation justifiant l'exercice de la fonction d'ingénieur.
- Lettre de motivation pour la demande du titre.
- Chèque de 280 €.

### **Inscription au registre de la FEANI**

Attribution du diplôme : environ 40000 EURING pour 28 pays européens

1 <sup>er</sup>	Grande Bretagne
2 <sup>ème</sup>	Espagne
3 <sup>ème</sup>	Allemagne
4 <sup>ème</sup>	France